

RENCONTRE DE LA TABLE DES PARTIES PRENANTES

COMPTE-RENDU

Lieu : IATA - Salle Tupolev, 11^e étage, 800 rue Square Victoria (Tour de la Bourse) Montréal

Date et heure : 21 février 2018, de 13h30 à 16h15

Ordre du jour

1. Ouverture et approbation du compte-rendu de la rencontre du 31 février 2018
2. Mise à jour du calendrier de travail en fonction des dernières informations reçues de TEQ
3. Revue des articles de la Loi sur Transition énergétique Québec concernant la TPP
4. Présentation du projet d'avis v1 et réception des commentaires

Participants

Présent(e)s

NOM	CONTACT
Table des parties prenantes	
Thibaut Millet (président)	thibaut.millet@ca.ey.com
François Bernier	francois.bernier@apchq.com
Josée Chicoine	jchicoine@coopcarbone.coop
Pierre-Serge Labbé	pierre-serge.labbe@caa.quebec.com
Jean Lacroix	jlacroix@aqme.org
Claude Laniel	claniel@upa.qc.ca
Sonia Marcotte	sonia.marcotte@equip-petrole.com
Karel Mayrand	kmayrand@davidsuzuki.org
Johanne Whitmore	johanne.whitmore@hec.ca
Yves-Thomas Dorval	president@cpq.qc.ca
Marie-France Patoine	mpatoine@umq.qc.ca
Claude Robert	claudio.robert@robert.ca
Expertise externe	
Philippe Dunsky (Dunsky Expertise en énergie)	philippe@dunsky.com
Elsa Joly (Dunsky Expertise en énergie)	elsa.joly@dunsky.com

Absents

Marie-Hélène Vandersmissen, marie-helene.vandersmissen@ggr.ulaval.ca

Jean-Marc Carpentier, carpentierjm@videotron.ca

Pierre-Yves Boivin, pierre-yves.boivin@fccq.ca

Faits saillants

BIENVENUE ET TOUR DE TABLE

Suivant un mot de bienvenue, les objectifs de la rencontre ont été présentés :

- Approuver le compte-rendu de la dernière réunion
- Faire un point sur le calendrier de travail
- Passer en revue les articles de la Loi sur Transition énergétique Québec concernant la TPP et le décret 537-2017 précisant les cibles, orientations et objectifs du plan directeur 2018-2023
- Recevoir les commentaires de la TPP sur le projet d'avis présenté par Dunsky et statuer sur les positions de la TPP lorsque possible

Un point de varia relatif à la gestion des documents disponibles publiquement (sur le site Web de TEQ) a été ajouté.

ITEM 1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 31 JANVIER 2018

Les membres de la TPP ont approuvé le compte-rendu de la rencontre du 31 janvier 2018. Le compte-rendu de la rencontre du 18 janvier 2018, révisé selon les commentaires reçus, a lui aussi été approuvé.

ITEM 2 : VARIA : GESTION DES DOCUMENTS SUR LE SITE WEB DE TEQ

Il a été mentionné que le site Web de TEQ n'a pas été mis à jour avec les documents de travail de la TPP depuis le mois de novembre 2017. En particulier, les comptes-rendus des dernières rencontres ainsi que les documents fournis par TEQ à la TPP n'y sont pas disponibles. Afin de respecter les règles de fonctionnement de la TPP, il faudra s'assurer que ces documents soient accessibles en ligne le plus tôt possible.

Action requise

- Demander à TEQ de voir à la mise en ligne des documents de la TPP dans les plus brefs délais après les rencontres (Dunsky)

ITEM 3 : CALENDRIER

Le Président rappelle que l'avis doit être déposé d'ici le 31 mars 2018 auprès du C.A. de TEQ. Certains membres de la TPP soulèvent le risque que la TPP n'ait pas suffisamment de temps pour se prononcer et produire un avis qui soit pris en compte par le gouvernement. Les membres s'entendent sur le fait que cela pourra être mentionné dans l'avis le cas échéant. Il est également rappelé que l'avis de la TPP sera soumis à la Régie de l'énergie et aura donc une portée plus large.

Les prochaines rencontres de la TPP s'organiseront de la façon suivante :

- **1^{er} mars 2018** (12h à 16h) : Présentation du plan directeur par TEQ pendant la première partie de la rencontre. Idéalement, le plan directeur sera envoyé à la TPP le matin de la rencontre pour que les membres qui le peuvent en prennent connaissance.
- **22 mars 2018** (12h à 17h, voire plus tard au besoin) : Dernière rencontre de travail de la TPP. Il se peut que celle-ci se prolonge jusqu'à ce que l'avis soit finalisé.

ITEM 4 : LOI SUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUÉBEC ET DÉCRET 537-2017

En guise d'introduction à l'analyse du projet d'avis, les articles de la Loi sur Transition énergétique Québec qui concernent la TPP (art. 9, 10, 41 à 47) ont été passés en revue, de même que le décret 537-2017 établissant les cibles, orientations et objectifs du plan directeur 2018-2023.

Ces deux documents serviront de référentiel pour l'analyse du plan directeur par la TPP et son avis.

Par ailleurs, en vertu de l'article 44 de la Loi sur Transition énergétique Québec, la TPP souhaite rappeler à la présidente-directrice générale de TEQ et au président du C.A. de TEQ qu'ils sont les bienvenus aux rencontres de la TPP à titre d'observateurs.

ITEM 5 : PROJET D'AVIS

Le Président a rappelé les règles que s'était fixées la TPP à son entrée en fonction, c'est-à-dire chercher à émettre un avis qui représente un consensus au sein de la TPP. C'est dans cet esprit que les discussions sur le projet d'avis se sont tenues.

Les membres de la TPP ont ensuite discuté du projet d'avis et notamment des sections suivantes :

- Introduction
- Cibles
- Moyens
- Gouvernance et modèle de livraison (questions 1 et 2 seulement)

Faute de temps, les questions 3 et 4 de la section « gouvernance et mode de livraison » et celles de la section « reddition de comptes » n'ont pas été abordées. Après discussions, la TPP s'est entendue sur les grandes lignes d'une position commune sur les questions qui ont fait l'objet de discussions. Il est à noter que dans certains cas il s'agissait de positions communes sur une *partie* de la question, en attendant des précisions à venir de TEQ qui permettront de compléter le portrait.

Ces consensus seront reflétés dans la prochaine version du projet d'avis pour validation par tous.

Actions requises

- Incorporer les consensus adoptés par la TPP dans une deuxième version du projet d'avis (Dunsky)

Sommaire des actions requises

Les actions suivantes ont été proposées :

ACTIONS	RESPONSABLE
Demander à TEQ de voir à la mise en ligne des documents de la TPP dans les plus brefs délais après les rencontres	Dunsky
Incorporer les consensus adoptés par la TPP dans une deuxième version du projet d'avis	Dunsky

Compte-rendu préparé le 27 février 2018.